



MAITRISER VOTRE POLITIQUE D'AVANTAGES EN NATURE ET PARTICIPATIONS

Programme & Informations pratiques

Présentation

Les avantages en nature (AEN ou AVN) représentent environ 10% du TCO en coût direct, et la politique choisie par l'entreprise en la matière impacte l'ensemble des autres postes qui le composent.

Dans un contexte où la réglementation sociale et fiscale autour des AEN évolue rapidement, cette formation vous propose une mise à jour complète et opérationnelle pour sécuriser et optimiser vos pratiques. Les récentes orientations gouvernementales en matière de mobilité durable, la fiscalité des véhicules électrifiés, ainsi que les ajustements liés au pouvoir d'achat des collaborateurs, rendent indispensable une réflexion stratégique sur les politiques d'avantages en nature et de participation.

Les entreprises sont aujourd'hui confrontées à de nouveaux défis : concilier attractivité RH, conformité légale, maîtrise des coûts et engagement environnemental. Cette formation vous permettra de mieux comprendre les implications fiscales, sociales et économiques des différentes options possibles, et d'adapter votre politique d'AEN aux enjeux actuels.

Pourquoi suivre cette formation ?

- Optimiser les coûts et la performance de la politique d'AEN (AVN), en trouvant un équilibre entre attractivité, conformité et responsabilité.
- Maîtriser les enjeux stratégiques, fiscaux et sociaux liés aux avantages en nature et aux systèmes de participation dans un contexte réglementaire en constante évolution.
- S'approprier la méthodologie et le discours à tenir auprès des différentes parties prenantes (DAF, DRH, DHA, CSE, salariés, fournisseurs, ...).

Informations pratiques

Niveau 3  Niveau **Expertise**

Moyenne de satisfaction 94%*

Référence AEN

Formacode 33031

Dates **Distanciel**
• 28 mai
• 26 novembre

Durée 1 jour - 7 heures

Horaires 9h-17h

Tarif catalogue 980€ HT

Tarif abonné 882€ HT

Matériel requis

Présentiel Prévoir un ordinateur (Pack office inclus) pour l'émargement électronique, la prise de note, les cas pratiques et l'évaluation des acquis. Pour les ordinateurs professionnels, vérifiez que les pare-feux ne bloquent pas l'accès à un réseau wifi externe.

Distanciel Être équipé d'un ordinateur (Pack office inclus) et d'une bonne connexion internet. Privilégier la connexion filaire. Les modalités pratiques de connexion seront précisées dans l'espace apprenant Dendreo.

**Les moyennes de satisfaction des formations sont calculées sur les sessions réalisées en 2024.*

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation en vigueur et l'appliquer
- Comprendre les différentes options possibles pour le calcul des avantages en nature
- Identifier la correspondance entre les usages, les formules et les assiettes de calcul
- Analyser et piloter les usages pour calculer les AEN (AVN)

- Simuler différentes options de calcul des avantages en nature et participations, et mesurer les impacts financiers, sociaux, organisationnels et environnementaux

Public

Secteur privé et public : Gestionnaires de parc, Directeurs Ressources Humaines et Responsables Ressources Humaines, Responsables Paie, Directeurs et Responsable Achats, Directeurs et Responsables des Moyens Généraux, Directeurs et Responsables Financiers ou Contrôle de gestion.

Nos formations ne sont pas accessibles aux prestataires de parc automobile.

Modalités et délais d'accès

Un entretien préalable, permettant de valider la cohérence entre le profil du participant, ses besoins et la formation choisie, sera systématiquement effectué avant toute confirmation d'inscription. Cet entretien pourra se faire par écrit ou par téléphone avec le stagiaire et/ou le responsable de l'inscription.

L'accès à nos formations est entériné en dernier délai 72 heures avant le début de la session.

Accessibilité aux personnes handicapées

L'IMVE porte une attention particulière à l'accessibilité de ses formations sans discrimination aux personnes ayant un handicap temporaire ou permanent et s'engage à étudier toute demande spécifique allant dans ce sens.

Veuillez consulter nos [CGV](#) et [modalités d'inscriptions](#) pour plus de précisions.

Prérequis

Connaître, de près ou de loin, le fonctionnement d'un parc automobile et/ou avoir des notions du TCO et/ou occuper un poste dont les missions impliquent la gestion des AEN/AVN.

Méthodes pédagogiques

60% théorie / 40% pratique

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers d'échanges et d'ateliers de mise en pratique des notions abordées pendant la formation. Un questionnaire d'évaluation des connaissances acquises est complété à l'issue de la session.

Profil intervenant

L'ensemble de nos formations sont animées par des formateurs expérimentés possédant une expérience terrain éprouvée.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES OPTIONS POSSIBLES

- Les fiscalités correspondant aux usages
- Les règles applicables
- Les AEN (AVN) pour les véhicules électriques
- Les coûts pour l'entreprise et le salarié
- Risques et enjeux
- Quelles questions se poser ?
- Quelles réponses apporter ?

OPTIMISATION LIÉES AUX FORMULES ET À L'ASSIETTE DE CALCUL

- Choix de la meilleure assiette
 - Les formules possibles/ envisageables
 - Avantages et inconvénients

PILOTAGE DES USAGES

- Focus sur la télématique

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE PARTICIPATION

- Pourquoi mettre en place un système de participation ?
- Un levier pour favoriser les motorisations « propres »
- Les avantages pour les collaborateurs
- Les calculs possibles pour la participation
- Levier économique pour l'entreprise
- Les impacts sur le pouvoir d'achat du collaborateur

NOUVELLES MOBILITÉS

- L'avantage en nature pour les nouvelles mobilités
 - Autopartage
 - Crédit mobilité
 - Car allowance

CONCLUSION - Debrief et plan d'actions des participants sur cette thématique au sein de leur entreprise

Evaluation des acquis

Plusieurs exercices pourront être proposés durant la session, et seront adaptés en fonction des attentes, des objectifs à atteindre, de l'actualité. Exemples : cas pratiques sur le choix de la meilleure formule de calcul, sur le pilotage des usages, les impacts de l'évolution de la réglementation...

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité.